

## **Un Projet alimentaire territorial pour favoriser l'alimentation durable**

En 2021, l'agglomération Gaillac-Graulhet a obtenu le label « projet alimentaire territorial » gage de son ambition à fédérer les différents acteurs du territoire (agriculteurs et producteurs, employés de la restauration collective, entreprises et coopératives de transformation, distribution, commercialisation, habitants...) autour de la question de l'alimentation durable.







## **Un projet alimentaire territorial, c'est quoi ?**

« Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.). »

*Source : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire*

## **Développement d'un Projet Alimentaire Territorial**

La Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet entreprend, déjà depuis plusieurs années, différentes actions d'accompagnement et de médiation autour des questions de l'alimentation et des circuits-courts, grâce à l'engagement des élus sur le territoire et de par ses compétences sur le volet économique et la gestion de la restauration collective. En élaborant la feuille de route du Projet Alimentaire Territorial, l'agglomération amplifie son engagement et souhaite structurer ses actions pour répondre aux besoins du territoire et soutenir les filières agricoles.

## **Quelles sont les spécificités du territoire ?**

La Communauté d'agglomération dans le cadre de sa labérisation « projet alimentaire territorial » a entrepris un diagnostic territorial (agricole, alimentaire, autonomie alimentaire...) accompagné par la Chambre d'agriculture du Tarn.

### **| Les éléments clés du diagnostic**

---

L'agglomération c'est...

- + de 66% de terre agricole et 21% de zone forestière

UNE population active comptant 1 3% d'agriculteurs

Page URL: <https://www.gaillac-graulhet.fr/mon-agglo/votre-agglo-sengage/projet-alimentaire-territorial/>

- une population active comptant 1,3 % d'agriculteurs
- 1 400 structures agricoles
- 200 exploitations engagées en agriculture biologique
- 81% des vignes tarnaises , 30% de la production de céréales tarnaises, 12% du cheptel tarnais (12,5% des bovins, 10% des ovins et 20% des porcs)
- De plus en plus d'agriculteurs qui se tournent vers le développement de leurs circuits de commercialisation
- Une augmentation du nombre d'exploitations de polyculture-élevage, granivores et culture maraîchère
- Des difficultés pour la transmission des exploitations agricoles similaire à l'échelon national

### **Quels sont les apports concrets du projet alimentaire pour les habitants, les agriculteurs et les autres acteurs économiques du territoire ?**

>> Développer la culture de l'ambassadeur « du bien manger »

Le territoire détient une richesse de produits et d'évènements locaux qui permettent de mettre en lumière les circuits-courts alimentaires.

L'enjeu est d'accentuer cette dynamique en :

- incitant et sensibilisant à la consommation des produits locaux dans nos achats
- en favorisant l'accès à une alimentation de qualité pour tous.

*Concrètement...*

*Des expérimentations dans les cantines scolaires gérées en régie par l'agglomération ont été d'ores et déjà menées. Plusieurs kilos de produits bruts ont été transformés par les cuisiniers.*

>> Pérenniser et accompagner la structuration des filières agricoles

L'agglomération souhaite, aux côtés des partenaires institutionnels et acteurs compétents :

- soutenir les transmissions d'exploitation
- accompagner la structuration de la filière de production de légumes
- soutenir la filière viti-vinicole
- travailler sur les canaux de vente et la logistique du territoire.
- impliquer, accompagner et travailler avec les structures de la restauration collective du territoire, dans le cadre de la compétence communautaire.

*Concrètement...*

*Sensibilisation sur les questions réglementaires, rencontres entre les acteurs de la restauration collective et les producteurs/transformateurs, participation à la structuration de la filière légumière par le biais de ... autant d'actions sont lancées ou en projet.*

>> Une démarche de préservation des ressources

L'ambition est d'initier des actions pour :

- accompagner l'agriculture dans ses évolutions et ses adaptations,
- développer des approches circulaires sur le territoire prenant en considération les aspects fonciers, énergies renouvelables et gestion de la ressource en eau.

Concrètement...

*Un projet de gestion et suivi des déchets dans les cantines gérées en régie par l'agglomération a d'ores et déjà été lancé. L'enjeu est de limiter le gaspillage alimentaire. Côté agriculteurs locaux, l'agglomération portera un intérêt tout particulier à suivre et appuyer l'évolution des pratiques en matière de conservation des sols.*



# Gaillac-Graulhet

## AGGLOMÉRATION

**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
GAILLAC -  
GRAULHET**

Técou BP 80133 -  
81604 - GAILLAC  
Cedex

Accueil du public :  
Du lundi au jeudi :  
8h45-12h15 / 13h45-  
17h30  
Vendredi :  
8h45-12h15 / 13h45-  
17h00